



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement, transports et mer: personnel

Question écrite n° 10521

Texte de la question

M Louis Mexandeau appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la situation statutaire des agents et ouvriers professionnels des travaux publics de l'Etat. En effet, la revalorisation de ce métier semble différée malgré l'adoption du nouveau statut d'agent d'exploitation par le comité technique paritaire ministériel du 12 janvier 1984. Il lui demande quelles dispositions il entend prendre afin de tenir compte de l'évolution du métier d'agent d'exploitation des travaux publics de l'Etat avec reclassement indiciaire aux groupes IV, V et VI de rémunération.

Texte de la réponse

Reponse. - Le corps des agents des travaux publics de l'Etat comporte actuellement 36 844 emplois autorisés, repartis en 15 992 emplois d'agents de travaux, 15 196 d'ouvriers professionnels de 2e catégorie (OP2) et 5 656 d'ouvriers professionnels de 1re catégorie (OP1). Classes en catégorie C et relevant respectivement des groupes de rémunération III, IV et V, ces fonctionnaires sont chargés, en plus de leurs tâches traditionnelles d'entretien, de l'exploitation du réseau routier et navigable. C'est pour tenir compte de l'évolution de leurs tâches d'exploitation que l'administration de l'équipement s'est engagée en 1983 dans la réalisation d'un plan pluriannuel tendant à la requalification de 10 000 emplois d'agents de travaux en emplois d'OP2. Ainsi, à la fin de l'année 1988, 8 000 agents de travaux avaient-ils pu accéder au grade d'OP2 par simple voie d'inscription sur la liste d'aptitude, alors que l'accès à ce grade s'obtient normalement par concours. Pour autant, le ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer poursuit ses réflexions sur les perspectives d'évolution et de réforme possible de la situation de ces personnels, compte tenu des nouvelles qualifications exigées par la modernisation de tout ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10521

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1094